

EPE / SPA au capital social de 115.000.000.000 DA R.C. 02 B 18083
N.I.F 000216299033049

EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE de SOUK AHRAS
ADRESSE : 16 Rue BADJI Mokhtar - SOUK AHRAS
TEL : 037 72 40 30 - FAX : 037 72 40 09

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

**Travaux de Réalisation d'Infrastructure d'Accueil, Pose et Raccordement des Câbles à
Fibre Optique N° : 05/AT/DO41/2021**

La Direction Opérationnelle de Souk Ahras lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de Capacités Minimales, Relatif aux : «**Travaux de Réalisation d'Infrastructure d'Accueil, Pose et Raccordement des Câbles à Fibre Optique**»

N° LOT	Désignation (localité/tronçon)	Distance (en KM)
01	Douar EL KOUDIA SAFRA commune de SIDI FRADJ	10
02	BTS ATM TAOURA – BTS ATM M'DAOUROUCH	02
03	La Douane de HEDDADA	1 ,820
04	GUEDRENE commune de M'DAOUROUCH	0,5
05	BTS ATM TERGUELET- BTS ATM SAFEL EL OUIDENE	0 ,3
06	BTS ATM TAOURA-BTS ATM BATOUM	0 ,3
07	Au profit de la Banque Extérieur d'Algérie (BEA)	0 ,2

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelles.

NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement

de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 17.

Nonobstant les dispositions de l'article 15 du présent CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent CCAG.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONELLE DE SOUK AHRAS
ADRESSE : 16 Rue BADJI Mokhtar - SOUK AHRAS**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars algériens (**5000,00 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : N° **001008140300000114 36**

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) et l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres n° 05/AT/DO41/2021

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse : 16 Rue Badji Mokhtar SOUK AHRAS

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de la présentation sous peine de rejet.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, qui correspond au **de 08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.



Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.